

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 28 août 2014

Communiqué de presse

Allocation pour la diversité dans la fonction publique ouverture de la campagne 2014-2015

L'allocation pour la diversité dans la fonction publique est destinée à soutenir financièrement les candidats les plus méritants, dans la préparation de certains concours de la fonction publique.

Ce dispositif est destiné prioritairement **aux candidats** qui, du fait de leur situation géographique et/ou sociale et familiale, n'ont pas les mêmes facilités que les autres pour accéder à des préparations de qualité.

Les bénéficiaires concernés sont soit des **étudiants**, soit des **personnes sans emploi titulaires d'un diplôme leur permettant de se présenter à un concours de la fonction publique de catégorie A ou B (niveau Bac ou licence)**.

Les personnes intéressées, répondant à ces critères, peuvent télécharger le dossier **sur le site de la préfecture de la région Martinique** : www.martinique.pref.gouv.fr

Le nombre d'allocations pour la Martinique pour l'année 2014-2015 est de 15. La sélection sera faite par un jury selon des critères réglementaires définis par une circulaire ministérielle.

La date limite de réception des demandes est fixée au vendredi 26 septembre 2014.

Les dossiers peuvent être :

- déposés au pôle courrier de la préfecture, rue Victor Sévère, rez-de-chaussée du bâtiment C, **les lundi, mardi et jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, et les mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00** ;

ou

- expédiés par voie postale à l'adresse suivante : Préfecture de la Martinique – B.P 647-648, 97262 Fort-de-France Cedex.

Pour toute information sur ce dispositif, vous pouvez contacter le bureau des actions de l'état de la préfecture au **05 96 39 38 26**.